

COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 23 JUIN 2016 à 20 heures

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette – GAUTHE Christelle - KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BOUILLER Frédéric - FLYNN Michael – GAUTHE Christophe - NIVOT
Serge – PERRAUDIN Joël – SAMUEL Guy

Absents excusés : MM. BILLAUT Cédric (pouvoir à M. GAUTHE Christophe) – NOEL Philippe (pouvoir à M.
NIVOT Serge) – GARNIER Jean-Claude

Absent : M. DUCLOUX Michel

Secrétaire de séance : Madame RAMEAU Annie

RESTAURANT SCOLAIRE – TARIFS DES REPAS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal,

- A fixé comme suit les tarifs des repas servis au restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2016 :
 - Repas **ELEVE** : **3,25€** (au lieu de 3,20€)
 - Repas **MAITRE** : **5,90€** (au lieu de 5,80€)

ACHATS – TRAVAUX

Le Conseil Municipal,

- A accepté les devis suivants :
 - SNT-PAM : réparation des dégâts occasionnés au revêtement de la voie communale n°5 par les orages
 - SIGNATURE : fourniture de panneaux de signalisation temporaire et de lieuxdits
 - CHASSE-POT : extension du réseau d'assainissement "rue des fossés"
 - LHERMITTE : réfection d'un regard d'assainissement route de Toulon
 - AVENIER : fourniture d'un columbarium
 - SAUR : remplacement d'un poteau d'incendie au lieu-dit "Perrigny"
 - PBI : location de matériel informatique pour la mairie et la bibliothèque
- A décidé d'installer 2 sèche-mains électriques dans les toilettes de la salle polyvalente et a chargé le maire de négocier au mieux cet achat
- A confié au département la réalisation du bilan 24 heures de la lagune de l'Etang Neuf imposé par la réglementation
- A refusé de prendre en charge le goudronnage du chemin rural de La Trasse
- A donné un accord de principe à la proposition de photos aériennes de la société "L'Europe vue du ciel" et a chargé la commission Tourisme de voir quel pourrait en être l'usage
- A approuvé la proposition financière du SYDESL pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications et le remplacement des points d'éclairage public "route de Montmort" en même temps que l'enfouissement des réseaux électriques
- A chargé M. le Maire de solliciter un nouveau devis pour l'élagage des haies dans la rue de l'Etang Neuf
- A chargé M. le Maire de solliciter un devis pour la vitrification du parquet de la salle polyvalente

INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal,

- A, par 9 voix pour et 4 contre, donné un avis favorable à la fusion des communautés de communes Entre Somme et Loire et du Pays de Gueugnon
- A accepté une modification des statuts de la communauté de communes "Entre Somme et Loire" visant à harmoniser les compétences et les statuts des 2 communautés de communes appelées à fusionner
- A été informé par Mme KULIK, vice-Présidente de la communauté de communes "Entre Somme et Loire", des discussions en cours entre les présidents et vice-présidents des 2 communautés de communes

PROJETS EOLIENS

Le Conseil Municipal a été informé :

- de l'enquête publique en cours pour le projet de La Chapelle au Mans porté par la société VSB ENERGIES NOUVELLES
- du prochain dépôt en Préfecture par la société GLOBAL WIND POWER des dossiers de demandes d'autorisations pour le projet du Lentefaye
- de l'étude de faisabilité en cours par les sociétés VOLTALIA et ANEMOS d'un projet sur les communes de CUZY, MARLY-SOUS-ISSY et ISSY-L'EVEQUE

ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

- A autorisé M. le Maire à signer les conventions de servitude avec les propriétaires concernés pour le passage des canalisations dans le secteur du Pavillon et l'acte relatif à un échange de terrain avec M. VAN DER KHOOG
- A chargé M. le Maire de faire chiffrer le coût de la solution alternative proposée par le cabinet ADAGE pour pouvoir réaliser l'extension du réseau dans le secteur du Livier
- A chargé M. le Maire de faire chiffrer le coût de l'étude schéma directeur suggérée par le service Environnement de la Direction Départementale des Territoires afin d'identifier les secteurs du réseau concernés par des eaux parasites qui risquent de nuire au bon fonctionnement de la lagune

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- a choisi le cabinet ADAGE comme maître d'œuvre du projet d'aménagement de la Place de la Résistance
- a autorisé M. le Maire à signer un acte notarié avec les consorts SIMON portant division en volumes du porche de la place de l'église
- a fixé les conditions de location du logement sis 5 enclos François Jeux, loué à partir du 1^{er} août à M. Steven BAUDRON et Melle Morgane LEMAIRE
- a rejeté la demande de subvention de l'association "Terre Locale" d'Etang-sur-Arroux
- a accepté de renouveler l'adhésion de la commune à l'association "Résonance Romane"
- a été informé du départ en retraite de Mme BIRON, receveur municipal, et s'est prononcé favorablement sur le montant de l'indemnité de conseil proposé pour l'année 2016
- a accepté d'admettre en non-valeur de diverses créances irrécouvrables (loyers)
- a accepté la proposition de renouvellement du contrat de maintenance des poteaux d'incendie établie par la SAUR
- a décidé de différer la décision d'acceptation ou de refus de la donation effectuée par Mme REXACH-AMBROSIONI

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Mme KULIK, adjointe déléguée, a donné connaissance aux membres présents :

* du compte-rendu de la réunion de préparation des activités périscolaires pour la prochaine année scolaire

* du projet de création d'un sentier littéraire autour des œuvres d'Irène Némirovsky

- Puis M. le maire a donné connaissance aux membres présents :

* de la probable visite de Mme la Sous-Préfète en septembre prochain

* de l'annonce par Orange du prochain démontage de la cabine téléphonique de la place

* de la réalisation des travaux de désamiantage et de couverture de la cantine à partir du 18 juillet

* de la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle transmise à la Préfecture suite aux pluies violentes du 28 mai

* des horaires d'été du bureau de Poste et de la permanence de la Communauté de Communes "Entre Somme et Loire"

* d'une lettre conjointe d'ERDF – AMSL – SYDESL à l'occasion du déploiement du compteur LINKY sur la région

* de lettres de remerciements d'associations subventionnées

La séance a été levée à 23 heures 40

Vu par Nous, Serge NIVOT, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le premier juillet deux mil seize à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ISSY-L'EVEQUE, le 1^{er} juillet 2016